



Le Championnat Canadien Fermé de Danse Sportive 2014 2014 Canadian Closed DanceSport Championships

Les règlements pour les Championnats Championship Entry Rules

Seulement DanseSport Canada (DSC) a juridiction sur ces championnats.

Tous ces Championnats Canadiens Fermés seront régis selon les règlements de championnat de DSC. Il est la responsabilité de chaque participant de connaître les règlements et de s'y conformer. L'ignorance de ces règlements sera inacceptable comme excuse. Les règlements de DSC sont disponible à: www.dancesport.ca.

Dans TOUS les Championnats Canadiens Fermés un des deux partenaires doit être citoyen Canadien à la date de la compétition régionale désignée comme événement de qualification et l'autre doit se conformer au règlement 7.04 de l'ACADS. Tous les compétiteurs doivent présenter leur carte de membre en règle de leur association régionale et de l'association nationale pour obtenir leur numéro de compétiteur et doivent présenter sur demande une preuve de citoyenneté, une preuve d'âge avec photo d'identité tel qu'un passeport ou une carte de citoyenneté. L'ACADS et l'organisateur se réservent le droit de demander ces preuves pour fin de vérification en tout temps le jour du Championnat, afin d'être éligible à ces dits championnats. Il est fortement recommandé aux compétiteurs d'apporter les documents originaux ainsi que des photocopies pour les organisateurs.

Tous les compétiteurs âgés de moins de 19 ans doivent faire compléter le document ci-dessus mentionné par un parent ou par le tuteur légal.

Dans tous les championnats un minimum de trois (3) couples est requis pour que le championnat soit tenu.

Tous les compétiteurs des championnats doivent remplir le formulaire "anti-dopage" et le faire parvenir avec le formulaire d'inscription.

Une tenue vestimentaire de compétition est obligatoire pour tous les championnats. Veuillez-vous référer à www.dancesport.ca pour les détails complets.

Toute inscription reçu et acceptée après la date limite (17 mars 2014) exigera des frais supplémentaires (voir bon de commande). L'inscription tardive sera refusée si elle requiert l'ajout de rondes supplémentaires. Aucune inscription ne sera acceptée le jour de l'évènement.

Tous les compétiteurs doivent acheter un billet d'admission pour la journée de l'évènement (billets matinée ne sont pas valides). Il n'y a aucun remboursement pour les frais d'inscription.

L'utilisation de Spray Tan dans les vestiaires est strictement interdite.

Tous les compétiteurs doivent être prêts au moins une heure avant leur compétition. La compétition ne sera pas retardée pour les couples en retard.

Only Canada DanceSport (CDS) has jurisdiction over these Championships.

All of these Canadian Closed Championships will be conducted according to CDS Championship Rules. It is each entrant's responsibility to learn and fully comply with these Rules. Ignorance of these Rules will not be accepted as an excuse. The CDS Championship Rules are available at: www.dancesport.ca.

In ALL Canadian Closed Championships one member of the couple must be a Canadian Citizen as of the day of their regional qualifier and the other must comply with CADA Rule 7.04 Schedule B. All competitors must present their valid Regional Association membership card including proof of CRAD registration when obtaining competition numbers and must also be fully prepared at all times to present satisfactory proof of citizenship and age, preferably a picture ID such as a passport or citizenship card. CADA and the organizer reserve the right to require such proofs to their satisfaction at any time on the day of the Championships, as a condition of competing or receiving presentations. Competitors are strongly advised to bring originals plus full photocopies for registration officials.

Competitors under 19 years of age must have the release signed by a parent or legal guardian.

In all championships, a minimum of three (3) couples is required to hold the championship.

All Championship competitors must complete the "anti-doping" form and return it with this form.

Competition dress is obligatory for all Championships. Refer to the CDS (www.dancesport.ca) website for full details.

There will be an extra fee for entries received and accepted after March 17, 2014 (see order form). Entries will only be accepted after the deadline if this does not necessitate further rounds. No entries will be accepted on the day of the event.

Each competitor must purchase a full Admission Ticket for the day of the event (daytime tickets are not valid for evening events). There are no refunds for entry fees.

The use of spray tan in changing area is strictly forbidden.

All competitors must be ready to compete at least one hour prior to their event. Competition events will not be delayed for competitors who arrive late.